



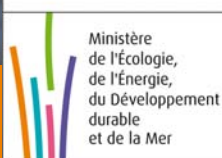
# Agir ensemble pour le balbuzard pêcheur

Plan national d'action



Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Prévention des risques  
Développement durable  
Infrastructures et transports

**Présent  
pour  
l'avenir**



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,  
du Développement durable et de la Mer

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)



# SOMMAIRE

|                                |    |
|--------------------------------|----|
| UN RAPACE SPECTACULAIRE.....   | 3  |
| RÉPARTITION ET STATUTS.....    | 6  |
| UNE ESPÈCE FRAGILE.....        | 10 |
| UN PLAN NATIONAL D’ACTION..... | 12 |



# UN RAPACE SPECTACULAIRE



## Carte d'identité

Avec ses ailes longues, fines et cou-dées, le balbuzard pêcheur, hôte autrefois commun de nos milieux aquatiques, évoque un oiseau marin. Sa grande silhouette sombre dessus, claire dessous, et sa tête blanche ornée d'un bandeau noir sur les yeux permettent de l'identifier aisément.

Rapace piscivore, le balbuzard se nourrit exclusivement des poissons.



Balbuzard pêcheur et mouette rieuse au dessus de la Loire.  
photo : O. Simon ©

### CLASSIFICATION

**NOM FRANÇAIS :** Balbuzard pêcheur

**NOM LATIN :** *Pandion haliaetus*

**EMBRANCHEMENT :** Vertébrés

**CLASSE :** Oiseaux

**ORDRE :** Accipitriformes

**FAMILLE :** Pandionidés, dont il est le seul représentant.

**GENRE :** *Pandion*

**ESPÈCE :** *haliaetus*

**SOUS-ESPÈCE :** *haliaetus*

### CARACTÉRISTIQUES

**TAILLE :** 55/60 cm

**ENVERGURE :** 145/176 cm

**POIDS :** 1.2 à 2 kg

**DIMORPHISME SEXUEL :**

la femelle est légèrement plus grande et lourde que le mâle. Des nuances de coloration sont remarquables.

**MATURITÉ SEXUELLE :** 2 à 3 ans.

### LÉGISLATION ET PROTECTION JURIDIQUE

Le balbuzard est une espèce strictement protégée. Les activités interdites et considérées comme des délits sont énumérées à l'article L 411-1 du Code de l'environnement (destruction, capture, mutilation, transport, détention) et passibles du tribunal correctionnel. L'article L 415-3 prévoit les sanctions applicables : 6 mois de prison et/ou 9000 euros d'amende auxquelles peuvent s'ajouter lors du jugement, la confiscation des instruments de chasse et de l'objet de l'infraction et l'affichage ou la publication d'un extrait du jugement à la charge de l'auteur de l'infraction (L 415-5 du Code de l'environnement).

Au niveau international, l'espèce figure :

- à l'annexe I (espèces faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) de la Directive européenne 79/409 du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;
- à l'annexe II (espèces strictement protégées) de la Convention de Berne ;
- à l'annexe II (espèces migratrices à statut de conservation défavorable) de la Convention de Bonn ;
- à l'annexe II de la CITES, qui réglemente le commerce des spécimens en dehors de la Communauté Européenne. Pour ce qui concerne l'application de cette convention internationale au niveau de l'Union européenne, le balbuzard est inscrit à l'annexe A du règlement communautaire (catégorie la plus réglementée, avec néanmoins des possibilités de dérogations pour les établissements scientifiques).

## La vie du balbuzard pêcheur

### Un véritable piscivore

Le milan noir, le busard des roseaux, le pygargue se nourrissent occasionnellement de poissons malades, mais le balbuzard est le seul véritable rapace pêcheur en Europe. Il capture les poissons vivants grâce à une spectaculaire technique de pêche en piqué. Après avoir repéré sa proie depuis le ciel, l'oiseau disparaît dans une gerbe d'eau, avant de s'extraire avec force, un poisson entre les serres. Indifférent à la salinité du milieu, il exploite tous les milieux aquatiques (océans, lagunes, fleuves, lacs, étangs...).

Les poissons pêchés sont d'une taille moyenne de 25 cm et d'un poids moyen de 250 grs (CRAMP, 1980). Les proies les plus abondantes et les plus accessibles sont les plus représentées (Cyprinidés en région Centre, Mulets en Corse).

### Des aires caractéristiques

Les aires du balbuzard sont particulièrement imposantes. Constituées de branches accumulées au fil des ans, elles peuvent atteindre 1 m à 1,5 m de diamètre, dépasser 1 m de hauteur et peser ainsi plusieurs centaines de kilos.

Leur construction et leur emplacement répondent à des exigences écologiques spécifiques. En milieu forestier, ces nids sont installés sur des arbres suffisamment hauts ou isolés pour offrir une vue dégagée sur les alentours, et suffisamment solides pour supporter le poids. Il en résulte que les partenaires sont très fidèles à leur site de nidification et s'y retrouvent chaque année.

### Forestier ou rupestre ?

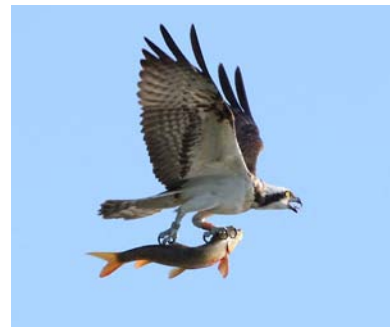
Le balbuzard peut nicher sur des falaises (Méditerranée), des arbres (Europe du nord), des pylônes électriques (Allemagne), et tout autres supports. Plus que le support lui-même, c'est une configuration précise que recherche le balbuzard. L'aire doit être d'accès dégagé et présenter un large champ visuel. La proximité avec les lieux de pêche est recherchée sans que les nids soient nécessairement construits au bord de l'eau.

### Un caractère grégaire...

Le balbuzard adopte, en période de reproduction, un comportement semi-colonial. Les couples ont tendance à s'installer à proximité d'autres aires occupées. Cette attraction intraspécifique est une particularité importante, qui explique la lenteur de la colonisation de nouveaux territoires et l'intérêt des aires artificielles pour stimuler l'installation de couples.

### ... mais des altercations régulières

Le caractère semi colonial de l'espèce s'accompagne d'une compétition exacerbée pour les sites de nidification. Les aires sont défendues contre les congénères erratiques, et ces disputes, parfois violentes et régulières, peuvent causer l'échec de la reproduction.



Balbuzard transportant un barbeau fluviatile pêché dans la Loire.  
photo : B. Quintard ©



Pêche dans l'étang du Ravoir.  
photo : G. Perrodin ©



Aire naturelle en forêt domaniale d'Orléans.  
photo : B. Quintard ©



Piton surmonté d'une aire de balbuzard à Scandola.  
photo : Y. Tariel ©

### Dynamique des populations

La productivité des couples reproducteurs est élevée en France continentale (2 jeunes en moyenne), et plus irrégulière pour la population Corse (1,3 jeunes en moyenne).

Près d'un jeune sur deux meurt dans la première année. Quelques individus peuvent atteindre l'âge de 20 ans.

L'âge moyen de première reproduction est de trois ans en moyenne en région Centre, et de quatre en Corse.

### Migrateur ou sédentaire ?

Rapace migrateur au vol puissant, le balbuzard ne se concentre pas sur les sites de traversée classiques (Gibraltar, Bosphore). Il migre sur un large front à travers les mers et les déserts, même par mauvais temps. Les balbuzards nichant en France continentale hivernent en Afrique de l'ouest.

Les balbuzards de Corse sont sédentaires ou erratiques à l'échelle du bassin méditerranéen.

### Un rapace fidèle à ses origines

Les adultes reproducteurs sont très fidèles aux sites de reproduction, qu'ils réoccupent d'une année sur l'autre. Les jeunes ont aussi une forte tendance à revenir sur leur site de naissance. Malgré cette philopatrie élevée, des oiseaux peuvent nicher à plusieurs centaines de kilomètres de leur lieu de naissance : en forêt d'Orléans, une partie des adultes reproducteurs sont des oiseaux originaires d'Allemagne, attirés par la présence de congénères et de sites de nidification.



Un balbuzard en migration dans le Sud-ouest de la France.  
photo : J-B. Pons ©



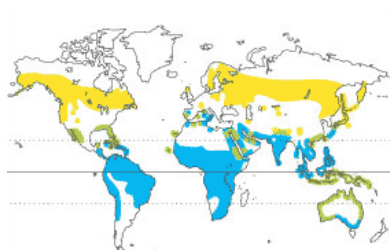
Aire artificielle en forêt domaniale d'Orléans.  
photo : B. Quintard ©



La Loire est très fréquentée par les balbuzards en migration.  
photo : O. Simon ©



# RÉPARTITION ET STATUTS



Carte de répartition mondiale du balbuzard. (Handbook of the Birds of the World. J. Del Hoyo, A. Elliott & J. Sargatal, 1994. Lynx Edicions, Barcelona).  
Légende : en bleu, hivernage ; en jaune, nidification ; en vert, sédentaire.

## Un rapace cosmopolite

Le balbuzard pêcheur est l'un des rares rapaces présent sur tous les continents. Quatre sous-espèces ont été distinguées. La sous-espèce ***Pandion haliaetus haliaetus***, la plus répandue, niche en Eurasie jusqu'à Taïwan et hiverne en Afrique, aux Philippines et en Indonésie. Elle est sédentaire sur le pourtour méditerranéen. La sous-espèce ***cristatus*** se rencontre en Australie, Tasmanie, Nouvelle-Calédonie, Sulawesi, Java et Salomon. ***Pandion haliaetus carolinensis*** niche en Amérique et ***Pandion haliaetus ridgewayi*** sur la péninsule du Yucatan (sud-est du Mexique).

## Statut de conservation mondial

La population mondiale est estimée à 460 000 individus au début du 21<sup>e</sup> siècle (Rich et al. 2003). Le balbuzard est classé dans la catégorie « préoccupation mineure » (Least Concern) par la liste rouge UICN (BirdLife International, 2008). Les tendances n'ont pas été estimées, mais la population n'a pas subi une diminution supérieure à 30% ces dix dernières années. (source : <http://www.iucnredlist.org>)



Carte de répartition européenne du balbuzard (source : Die Greifvögel. Europas, Nordafrikas und Vorderasiens, T. Mebs & D. Schmidt, 2006, Kosmos naturführer)

## Situation contrastée mais encourageante en Europe

Le balbuzard est présent dans de nombreux pays d'Europe. La Suède (3 500 couples), la Russie (3 000 couples), et la Finlande (1 200 couples) accueillent les plus fortes populations.

L'Allemagne (350 couples), la Norvège (180), la Biélorussie (150), l'Ecosse (130), la Lettonie (130), la Pologne (75), la France (50), et l'Estonie (45) accueillent des populations plus modestes.

Des plans nationaux de conservation sont en œuvre dans plusieurs pays : Finlande, Estonie, Allemagne, Ecosse, France, Angleterre, Espagne, Italie, etc. Le balbuzard bénéficie d'actions de conservation telles que surveillance des couples, installation d'aires artificielles, suivi par baguage et balise Argos, sensibilisation des forestiers et du grand-public, etc.

Des programmes de réintroductions sont également en cours en Angleterre, Espagne et Italie pour permettre la recolonisation de ces territoires perdus au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.



## Statut de conservation européen

Les effectifs du balbuzard pêcheur en Europe sont compris entre 7600 et 11000 couples (Birdlife, 2004). Le balbuzard est considéré comme rare en raison du nombre peu élevé d'oiseaux nicheurs. Il relève de la catégorie SPEC 3 (*Species of European Conservation Concern*) qui caractérise les espèces dont les populations ne sont pas concentrées en Europe (entre 5 et 25%) et dont les effectifs nicheurs sont inférieurs à 10 000 couples. (Source : *Birds In Europe*, Birdlife, 2004).



Trois poussins dans une aire en Corse.  
photo : JM. Dominici ©

## Deux populations françaises

Deux populations de balbuzards pêcheurs, l'une méditerranéenne et l'autre continentale, sont présentes en France métropolitaine. Bien que s'agissant de la même espèce, les balbuzards méditerranéens et les balbuzards continentaux présentent des écologies différentes et aucun échange n'a pu être mis en évidence.

Malgré la progression des effectifs, le balbuzard est considéré en France comme « vulnérable », statut qui caractérise les espèces dont les effectifs nicheurs sont inférieurs à 250 couples (UICN, 2008).



Vue dégagée caractéristique depuis une aire de balbuzard à Chambord.  
photo : R. Wahl ©

## Une population Corse rescapée

### Une progression lente et une recolonisation difficile

Proche de l'extinction au début des années 1970, la population Corse augmente depuis de façon lente et chaotique. En 2009, 29 couples se sont reproduits en Corse.

Les effectifs nicheurs sont cantonnés au nord-ouest de l'île, principalement dans la Réserve de Scandola, et d'anciens sites de nidification sont toujours désertés (sud de l'île, cote orientale).

### Une espèce rupestre

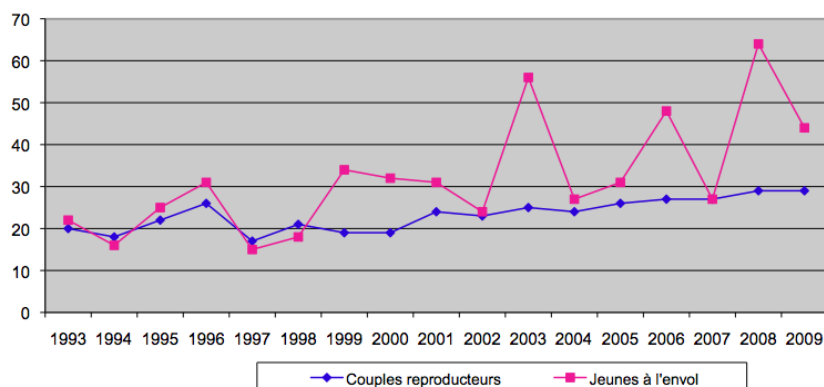
Les balbuzards corses nichent sur les falaises littorales de la côte occidentale de l'île. Les aires sont constituées de branches amoncelées sur les pitons rocheux.

### Confinée au bassin méditerranéen ?

En région méditerranéenne, le balbuzard pêcheur est sédentaire et erratique. Les reprises d'oiseaux bagués en Corse (Thibault et al, 2001) montrent des déplacements importants dans le bassin méditerranéen. Dès la fin de la période de nidification et durant l'automne et l'hiver, des juvéniles sont observés en Italie, Tunisie, Maroc, Algérie, Sardaigne, etc.

Les échanges entre les différentes populations du bassin méditerranéen sont mal connus. En Corse, comme aux Baléares, le contrôle des oiseaux marqués n'a pas permis de mettre en évidence la présence d'oiseaux extérieurs. Il est toutefois vraisemblable que des échanges génétiques existent au sein des populations de Méditerranée.

Suivi du balbuzard en Corse de 1993 à 2009



Jeune poussin dans une aire rupestre en Corse.  
photo : J-M. Dominici ©



Les falaises de la réserve de Scandola.  
photo : Y. Tariel ©

## Un revenant en France continentale

### Une population en constante augmentation

En 2009, 31 couples se sont reproduits en France continentale, quasiment tous en région Centre. Quelques cas d'hivernages sont signalés chaque année. En migration, plusieurs milliers d'individus traversent la France au printemps et à l'automne.

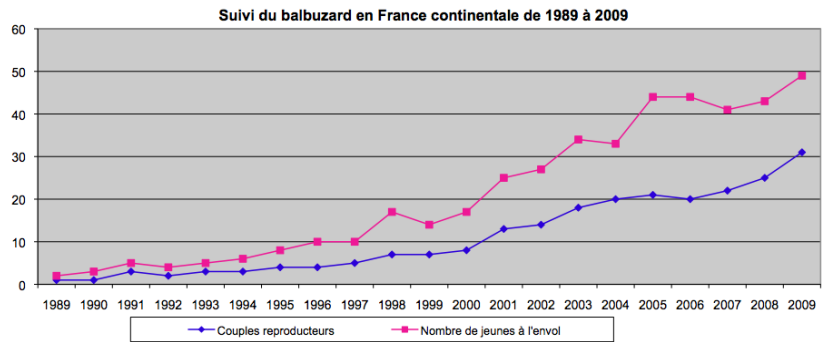
### Des exigences fortes pour nicher

En France continentale, les oiseaux installent leur nid à grande hauteur (entre 15 et 30 m du sol), souvent sur la cime d'un pin sylvestre, parfois sur un arbre feuillu vivant ou mort. Les arbres dominants, situés en lisière ou isolés, offrant à l'oiseau un large champ visuel, et présentant une structure tabulaire, sont les plus favorables. La présence de vieux arbres est donc indispensable pour réunir ces caractéristiques.

### Des migrants transsahariens

Les oiseaux nichant en France continentale et en Europe du Nord sont migrants : ils hivernent au sud du Sahara, parfois au sud de la péninsule Ibérique. Trois poussins bagués en forêt d'Orléans ont été contrôlés ou repris au Sénégal. Un oiseau équipé d'une balise a passé son premier hiver au Portugal. En région Centre, les départs en migration ont lieu en juillet / août.

Les quartiers d'hiver sont atteints fin septembre / début octobre.



Apport d'une branche sur une aire artificielle.  
photo : B. Quintard ©

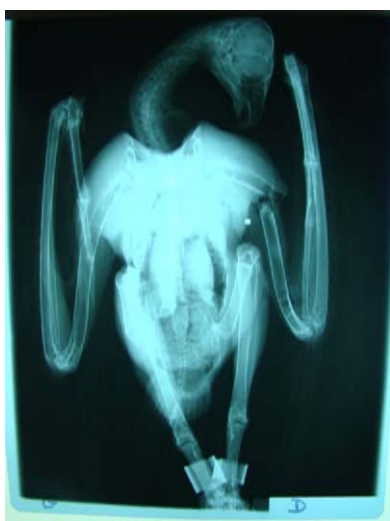


La Loire est une zone de pêche très fréquentée par les balbuzards.  
photo : O. Simon ©

# UNE ESPECE FRAGILE



Balbuzard électrocuté dans le Tarn  
photo : LPO Tarn ©



Radiographie d'un balbuzard victime d'un tir.  
photo : M. Lagarde ©



Balbuzard victime d'un tir soigné en centre de soin.  
photo : UFCS Yonne ©

## Le temps des persécutions

Le balbuzard a subi un large déclin dans toute l'Europe à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans certains territoires, il a frôlé l'extinction (Estonie, Ecosse). Dans d'autres pays, il a cessé de nicher (Angleterre, 1847 ; Italie, 1960 ; Espagne continentale, 1980).

En France continentale, quelques cas exceptionnels et peu précis ont été soupçonnés au cours du XX<sup>e</sup> siècle mais l'espèce est considérée comme disparue à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle. En Corse, il ne subsistait plus que 4 couples en 1974.

L'impact du DDT et les persécutions directes (pièges à poteaux, tirs, destructions des aires, etc.) sont à l'origine de cette disparition.

## Les menaces actuelles

De nos jours, le balbuzard connaît une phase d'expansion due essentiellement à la protection juridique dont il jouit et à l'évolution des mentalités. Les destructions volontaires sur les sites de reproduction sont très rares, néanmoins des balbuzards migrateurs sont tués tous les automnes en France. De plus, la dynamique démographique de cette espèce et ses exigences écologiques rendent son statut encore fragile et la reconquête des sites aléatoire.

### Dégradation de l'habitat

En Europe du nord, le balbuzard recherche pour nicher des zones boisées et calmes à proximité de milieux aquatiques. L'arbre, support de l'aire, doit répondre à des exigences particulières. La gestion forestière est donc primordiale pour encourager la nidification de l'espèce. La présence du balbuzard pêcheur dépend également de la disponibilité et de l'accessibilité des poissons. Le balbuzard pêche le plus souvent en eau claire, là où les proies sont plus facilement visibles. La présence d'un large éventail de milieux aquatiques (rivières, étangs, lacs, etc.) est un facteur favorisant son installation.

### Electrocutions

Les lignes électriques représentent une cause de mortalité sérieuse pour les grands rapaces. Des balbuzards électrocutés sont retrouvés chaque année. Ce sont le plus souvent des oiseaux qui se perchent sur un pylône pour y consommer une proie.



### Dérangement

En Europe, le balbuzard pêcheur est sensible aux dérangements humains en période de reproduction. Les couples semblent toutefois moins sensibles aux passages réguliers (circulation automobile, cavaliers, cyclistes, etc.), qu'aux dérangements inaccoutumés (travaux forestiers, loisirs divers, etc.) qui peuvent provoquer l'abandon du nid et l'échec de la reproduction.

En Corse, les clubs de plongées et les vedettes touristiques qui s'approchent trop près des sites de nidification causent régulièrement des échecs de reproduction.

### Pollution des milieux aquatiques

Les poissons concentrent les produits toxiques présents dans les milieux aquatiques. Le balbuzard, en ingérant ces poissons, accumule à son tour ces contaminants, qui peuvent diminuer le succès reproducteur (baisse de la fertilité, œufs non féconds, fragilisation des embryons et jeunes poussins, etc.). Entre 1950 et 1970, en Amérique du nord, le DDT a entraîné la quasi-disparition de l'espèce sur certains territoires. Si cette menace a disparu avec l'interdiction du DDT, d'autres produits toxiques (organochlorés, métaux lourds, etc.) accumulés dans l'environnement, en Europe et dans les pays d'hivernage, sont sources d'inquiétudes.



Autopsie d'un balbuzard au muséum d'Orléans  
photo : C. Camus ©



Balbuzard électrocuté avec sa proie sur un pylône en forêt d'Orléans  
photo : Agence EDF Orléans ©

# UN PLAN NATIONAL D'ACTION



En forêt d'Orléans, l'aire est installée sur la cime des grands arbres.  
photo : R. Wahl ©

## Un premier bilan positif, mais une mobilisation toujours nécessaire

De 1999 à 2004, un premier plan national a permis de coordonner les actions de conservation et de sensibilisation en faveur du balbuzard. L'objectif général du premier plan a été la consolidation des noyaux de population (région Centre et nord-ouest de la Corse).

Le fort accroissement des effectifs entre 1999 et 2004 en région Centre, la légère augmentation de la population corse ainsi que la saturation des sites de nidifications disponibles dans l'aire de nidification actuelle en Corse montrent que cet objectif a été globalement atteint.

L'évaluation de ce premier plan a mis en évidence la nécessité de reconduire un nouveau plan national d'action et a permis de redéfinir les actions de conservation.

Un second plan a donc été élaboré et est actuellement mis en œuvre pour une période de cinq ans, de 2008 à 2012.

Deux grands axes de travail ont été retenus :

- En Corse, la coopération avec les pays du bassin méditerranéen est la meilleure voie pour assurer le maintien et le développement de l'espèce dans cette aire géographique.
- Sur le continent, le statut du balbuzard est rendu précaire par la concentration des effectifs dans une seule région. L'objectif des années à venir est de favoriser l'implantation de l'espèce dans de nouveaux sites.

## Une nouvelle stratégie de conservation

La stratégie de conservation retenue pour les cinq années à venir distingue quatre situations : la Corse, les noyaux actuels en région Centre (forêt d'Orléans et Chambord), les nouveaux sites de présence (Sologne, Indre-et-Loire, Moselle, Île-de-France, etc.) et les sites non occupés par l'espèce à l'heure actuelle. Le statut du balbuzard et les problématiques de sa conservation sont propres à chacun de ces contextes. Des stratégies locales ont donc été définies.



### Agir en faveur de la population méditerranéenne en Corse

En Corse, où les secteurs favorables semblent être saturés, le suivi et le maintien de la population actuelle sur ses sites de reproduction actuels sont l'objectif majeur. La coopération avec les pays méditerranéens est également un enjeu d'avenir pour le développement de l'espèce dans le bassin méditerranéen.

### S'appuyer sur les noyaux actuels en région Centre pour améliorer les connaissances

En forêt d'Orléans et de Chambord, le suivi et le maintien des populations actuelles sont prioritaires. En outre, la coopération avec les gestionnaires forestiers, et l'amélioration des connaissances (dynamique de population, régime alimentaire, toxicologie, etc.) sont les essentielles pour expérimenter des mesures de gestion (déprédation, exploitation forestière) et envisager ainsi la conservation de l'espèce à long terme.

### Sur les sites récemment colonisés, assurer le succès reproducteur des couples pionniers

Sur les nouveaux sites de présence, l'enjeu consiste à favoriser le développement de noyaux reproducteurs. Il s'agit donc d'assurer le succès reproducteur des couples présents, et d'améliorer

l'attractivité des sites pour favoriser l'implantation de nouveaux couples. Les expertises et aménagements de sites, ainsi que la formation des gestionnaires/propriétaires sont des mesures primordiales.

### Partout en France, détecter et favoriser l'implantation de nouveaux couples

Enfin, d'autres zones encore non occupées par le balbuzard en période de reproduction, pourraient accueillir des couples reproducteurs. Partout en France, sur les sites a priori favorables, une veille est essentielle pour repérer d'éventuels couples pionniers. Des expertises et aménagements de sites pourront être réalisés pour favoriser la recolonisation du territoire.



Les balbuzards sont descendus pour être bagués.  
photo : G. Perrodin ©



Baguage de trois juvéniles en forêt d'Orléans.  
photo : D. Belletier ©



## DÉTAIL DES ACTIONS PRÉVUES

Le plan d'action se décline en 18 fiches actions qui détaillent les différentes mesures encouragées en matière d'étude, de protection ou de communication. Pour chaque action, ces fiches décrivent les résultats déjà obtenus, précisent les objectifs et proposent une estimation des coûts de mise en œuvre ainsi qu'une liste des bailleurs potentiels.

### I. Améliorer la connaissance de l'espèce

- I.1. Suivi et surveillance des populations.
- I.2. Etude de la dynamique spatiale.
- I.3. Autres études scientifiques.

### II. Recenser et aménager les sites favorables à l'espèce

- II.1. Inventaire des sites favorables et détection d'oiseaux.
- II.2. Expertises, propositions de gestion, et aménagements de sites pour la reproduction.
- II.3. Maintien ou amélioration de la qualité des sites de reproduction.
- II.4. Expérimentation de leurres.
- II.5. Identification et limitation des dérangements.
- II.6. Définition d'un seuil pour lequel l'intervention pour la sauvegarde des nids n'est plus systématique.

### III. Prévenir et diminuer les causes de mortalité

- III.1. Mise en place d'une vigilance mortalité.
- III.2. Aménagement des lignes électriques dangereuses.
- III.3. Anticiper les problèmes liés aux prélèvements dans les piscicultures.

### IV. Favoriser la coopération internationale pour la conservation du balbuzard

- IV.1. Coopération européenne.
- IV.2. Echanges avec les pays du bassin méditerranéen.
- IV.3. Echanges avec les pays concernés par les dates migratoires et sites d'hivernage.

### V. Sensibilisation du public et animation d'un réseau national

- V.1. Développer l'accueil du public sur site.
- V.2. Diffusion des connaissances.
- V.3. Sensibilisation du grand-public.

Un comité de pilotage composé du CNPPF, CNRS, CRBPO, DIREN Centre, DIREN Corse, DIREN Ile de France, DIREN Moselle, LPO, MAP, MEEDDAT, MNHN, ONEMA, ONCFS, ONF, se réunit chaque d'année pour examiner le bilan des actions menées et étudier les perspectives de l'année suivante.

La LPO Mission Rapaces a en charge l'animation et la coordination du plan national d'action : réalisation et présentation du bilan national annuel, réalisation et diffusion d'un bulletin de liaison, réalisation d'expertises de sites, organisation de stages de formation, animation d'un site Internet, etc.

La DIREN Centre qui assure la coordination technique du plan, supervise l'animation du plan.

CNPPF : Centre national de la propriété privée forestière

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

CRBPO : Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux

DIREN : Direction régionale de l'environnement

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux  
MAP : Ministère de l'agriculture et de la pêche

MEEDDAT : Ministère de l'énergie, de l'écologie, du développement durable et de l'aménagement du territoire

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

ONEMA : Office national eau et des milieux aquatiques

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONF : Office national des forêts

# Pour mieux connaître le balbuzard

## Où voir le balbuzard ?

Dans le Loiret, en forêt domaniale d'Orléans, il est possible d'observer un couple de balbuzards en période de nidification. Grâce à l'Office national des forêts (ONF), l'étang du Ravoir, qui est le premier site occupé par le balbuzard depuis son retour en France continentale, a pu être aménagé spécialement pour le public. Un observatoire, une caméra et des animateurs équipés de matériel optique sont à votre disposition pour observer et commenter la reproduction du couple présent. L'accueil est assuré par Loiret Nature Environnement (LNE) à l'observatoire du Ravoir tous les dimanches, de début mars jusqu'à la fin août, et à la Maison forestière d'Ouzouer, de début mai à fin juillet.

## Références bibliographiques

- **2<sup>nd</sup> Plan national d'action du balbuzard pêcheur 2008-2012.** R.Nadal et Y.Tariel, LPO, Birdlife France. rapaces@lpo.fr
- **Balbuzard Info** : le bulletin de liaison des acteurs du plan national d'action. Disponible sur demande auprès de la LPO Mission Rapaces et sur balbuzard.lpo.fr
- **Le balbuzard pêcheur en Corse**, J-C. Thibault, V. Bretagnolle et J-M. Dominici. Ed. Alain Piazzola. (1 rue Sainte Lucie, 20000 Ajaccio. Tél. 04 95 20 17 30.)
- **Le balbuzard.** Ed. Hesse. Collection les oiseaux du bord de mer. Pour public jeune.
- **A life of Ospreys**, de Dennis R., 2008, Whittles Publishing, Caithness, U.K.

## Site Internet consacré au plan national d'action

<http://balbuzard.lpo.fr/>

## Contacts

### DIREN coordinatrice

Gérard Tardivo  
DIREN Centre  
5, avenue Buffon. BP. 6407  
45064 Orléans Cedex2  
Mail : [gerard.tardivo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:gerard.tardivo@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél : 02 38 49 91 91

### Opérateur technique

Renaud Nadal  
LPO Mission Rapaces  
62 rue Bargue  
75015 Paris  
Mail : [renaud.nadal@lpo.fr](mailto:renaud.nadal@lpo.fr)  
Tél : 01 53 58 58 38

## Résumé en anglais

The Osprey is a remarkable bird of prey, highly specialized in capturing fish. After disappearing from continental France and other European countries during the 19th century, it seems to be slowly coming back. About 20 pairs are currently breeding in the Centre region, and 25 in Corsica.

Those two populations differ from each other in their ecologies. The Ospreys living on the continent are migratory birds that build wide nests on the canopy of tall trees. The Corsican population is sedentary and pairs nest on coastal rock cliffs. After the first nesting attempt occurred in 1984 in the Orleans forest, biologists have focused their efforts on helping the species to breed. A small core population has grown thanks to the first National Conservation Program. The second Conservation Program is being operated by the Ministry of Ecology, Energy, Sustainable Development and the Seas from 2008 to 2012. The goal of this new program is to help new populations to settle. In addition to widening the species distribution, the program also aims at expanding scientific knowledge and public attention. In order to maintain the Mediterranean population of Ospreys, the monitoring of nesting sites in Corsica and the co-operation with neighboring countries are also at stake.

Rédaction : LPO Mission Rapaces  
Conception graphique : MEEDDAT/SG/DICOM/DIE/Aïna Collin - Réalisation : Emmanuel Caillet - La tomate bleue  
Photo de couverture : Fabrice Cahez  
Imprimé par : Imprimerie Causses et Cévenne  
Septembre 2009



Fondation  
Nature  
& Découvertes  
sous l'égide de la Fondation de France

Ressources, territoires et habitats  
Énergie et climat  
Développement durable  
Prévention des risques  
Infrastructures, transports et mer

**Présent  
pour  
l'avenir**

---

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement  
durable et de l'Aménagement du territoire  
Direction générale de l'Aménagement,  
du Logement et de la Nature

Grande Arche - Paroi Sud  
92 055 La Défense cedex  
Tél. : 33 (0)1 40 81 21 22